

# INFOS STAGIAIRES N°1

## Octobre 2012



POUR PAS SE FAIRE BOUMBER !!!

### Votre future affectation : les mouvements

Cela vous paraît sans doute encore loin, mais en 2013-2014, vous serez professeur titulaire. Les affectations des enseignants s'appellent les « opérations du mouvement ». Le « mouvement » est dit « national à gestion déconcentrée », ce qui signifie qu'il se fait en deux temps :

- En novembre-décembre s'effectue le mouvement inter-académique, qui permet de (tenter de) changer d'académie.
- À partir d'avril, le mouvement intra-académique, où il s'agit de procéder à l'affectation des professeurs sur des postes fixes dans une académie.

Pour traiter les demandes un barème - indicatif officiellement ! - comprenant plusieurs éléments permet de définir des règles collectives. L'ancienneté est un des éléments du barème mais il n'est pas le seul.



Nous vous conseillons de lire les circulaires rectorales – sur notre site dès leur parution - qui fixent chaque année les règles du mouvement et en cas de doute, ou pour affiner une stratégie, ou encore pour éviter les pièges, de consulter les **commissaires paritaires de SUD éducation** qui pourront répondre à vos questions et vous suivre durant toutes les phases du mouvement.

### Stage syndical d'information et d'échanges

#### Le mercredi 24 octobre 9h30-17h

#### Solidaires Paris, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris

#### Pourquoi participer à ce stage d'information syndical ?



-Pour échanger sur votre expérience des premières semaines, faire un bilan loin du regard des formateurs et de la hiérarchie.

-Pour poser toutes vos questions et vous informer sur vos droits

-Pour vous informer sur les étapes importantes de l'année de stage : le calendrier de la formation, les rapports des tuteurs, du chef d'établissement, les critères de titularisation,

-Pour avoir un point d'info sur le mouvement (1er degré) et les mutations en 2 phases nov. /déc. et avril (2nd degré) avec un commissaire paritaire qui suit les mutations.

#### Comment faire pour y participer ?

Envoyer un mail à [SUD Education Créteil](mailto:contact@sudeducreteil.org) avec comme objet "Stage stagiaires 24 octobre", en précisant si vous y participerez la journée entière ou une demi-journée (si c'est le cas, laquelle).

# Réforme de la formation

A l'issue de la concertation sur la « Refondation de l'école » (concertation à laquelle les enseignant-e-s n'ont pas vraiment eu leur mot à dire) de nombreuses annonces ont été faites, notamment par le président de la République dans un discours à la Sorbonne le 9 octobre. Qu'en est-il de la formation ? La création des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) va dans le bon sens. Encore faudra-t-il définir précisément les contenus de la formation. L'annonce des 6H de classe maximum pour les futur-e-s stagiaires doit être précisée, notamment concernant la rémunération des collègues. L'hypothèse d'un recrutement des futurs stagiaires en fin de M1 semble se dessiner pour la rentrée prochaine. Des annonces seront faites très prochainement par le ministre. Pour SUD Éducation cette hypothèse ne change pas le problème de la mastérisation et du « tri social » qui en est la conséquence (voire nos analyses dans la brochure Stagiaires vos outils, vos droits.). SUD Éducation reste donc très vigilant face aux décisions qui seront prises dans les semaines à venir.

## Nos revendications

### Pour le recrutement :

**-Abrogation des décrets de mastérisation** des concours enseignants du 28 juillet 2009 et de la circulaire de 2009 sur la mise en place des stages en responsabilité pour les étudiants inscrits aux concours.

**Retour à un concours de recrutement à Bac+3 (licence)**, suivi de 2 années de formation rémunérées et validation par attribution d'un Master pour tous les professeurs.

### Pour les étudiants inscrits au concours

- **Aucun stage en responsabilité** (CDD) avant la réussite au concours.

- **Stage d'observation en M1 et de pratique accompagnée en M2** alliant l'expérience du métier, le retour critique et la préparation plus disciplinaire du concours en M1.

### Pour les Professeurs Stagiaires :

-**Un allègement de service** : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes.

-**Une formation renforcée** sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté.

-**Une initiation aux pédagogies coopératives ou alternatives** (Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.) pendant la formation initiale.

- **Une harmonisation des procédures de titularisation** dans toutes les académies garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation.

## Renforcez les syndicats de lutte Rejoignez SUD Education !

### Un syndicat solidaire

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics, etc., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

### Un syndicat unitaire et intercatégoriel

Par ce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade. SUD prône l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

### Un syndicat de transformation sociale

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

### Un syndicat démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

### Un syndicat de lutte

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

**Toutes les informations pour adhérer :**  
**[www.sudeducriteil.org](http://www.sudeducriteil.org)**